

**Discours du Maire, M. Jean-Marie FOUTRY,
lors de la cérémonie des Vœux du 7 janvier 2017**

Merci à vous pour votre participation à cette cérémonie des vœux, je vais essayer de la faire courte au niveau du discours afin de laisser davantage de temps pour échanger si vous le souhaitez avec les élus présents, autour du bar et un verre à la main.

J'adresse bien évidemment à chacun d'entre vous mes vœux les plus cordiaux au nom de l'ensemble de mes collègues élus ici présents ou excusés.

Je souhaite également que les projets communaux en réflexion puissent aboutir pour 2017 dans l'intérêt de notre village.

Je commencerais d'abord par une pensée émue et attristée à l'attention des Rochepaulois que la destinée a plongés dans l'au-delà. Cette année, ils ont été nombreux et la séparation a été parfois ressentie bien cruellement. C'est en 2016 par ordre chronologique que nous ont quittés Marcel Fromentoux, Gilbert Mounier, Norbert Schlitz, Auguste Montagne, Camille Vigier, Anne-Marie Junique.

Certains nous quittent d'autres arrivent, hélas pas de naissance mais quelques familles à la retraite ou non venues s'installer sur Rochepaule soit comme résident secondaire soit en résidence principale.

Par contre la Mairie n'ayant connaissance de ces nouveaux arrivants que lorsqu'ils prennent contact avec elle, il est difficile d'en dresser une liste exhaustive et encore plus de connaître les identités précises. Je commettrais à coup sûr des oublis que l'on rattrapera lors de la journée conviviale cet été.

Bienvenue donc aux nouveaux résidents des Blaches, du Portier, de Châtelard, du Fournier, de Montchal, de la Côte de Montchal...

Les vœux sont aussi l'occasion de souligner les faits marquants de l'année écoulée. Les différents Bulletins d'Information et le site internet remplissent parfaitement et de manière détaillée cette mission.

Il me faut toutefois souligner le travail d'animation réalisé tout au long de l'année par les différentes associations. Certaines accomplissent des tâches qui relèvent de la compétence communale et toutes participent à l'entretien du lien social indispensable dans toute commune.

Remerciements également à l'équipe des salariés municipaux, ils œuvrent tout au long de l'année dans notre intérêt à tous et concourent au bien vivre à Rochepaule. Certes ce sont des salariés mais ils accomplissent tous leurs tâches avec conscience et investissement allant parfois bien au-delà de leur fiche de poste. Merci donc à Myriam Dodeman, Bernadette Duchamp, Denise Masclat, Judicaël Clos, Emmanuel Delaygue.

Il n'est ni salarié ni élu de la commune, il répond toujours présent à chaque sollicitation et y passe bien des heures bénévolement, c'est à la fois un conseiller privilégié du Maire et un ami de la Commune : Jérôme Ancelin, ancien Trésorier de Saint-Agrève, nous aide à la réalisation des comptes administratifs et du budget. Absent aujourd'hui parce que retenu par une autre cérémonie de vœux dans le 43 à qui en votre nom à tous j'adresse également Un grand merci.

Remerciement encore à Henri de Koning et André Robert pour le temps passé au sein du conseil, pour leur travail et leur investissement. Ils ont décidé de se séparer de l'équipe communale, c'est un choix que personnellement je regrette mais que je respecte.

Ce dernier paragraphe nous introduit dans la rétrospective 2016. Bien des dates ont marqué l'animation de la commune, elles sont à mettre au crédit d'associations ou structures parmi lesquelles Rochepaule en Fête, Le Comité d'organisation de l'Ardéchoise, les Chapelous, la Communauté de Communes, Musique en Vivarais-Lignon sans oublier Rochepaule pour Mémoire. Que leur action puisse se poursuivre en 2017 pour notre plus grande satisfaction.

2016 c'est aussi la poursuite de l'investissement voirie avec la rénovation de la 2^e montée de l'Eglise (pavé du cordonnier) réalisée avec une gêne certaine pour les riverains, mais le résultat valait bien quelques désagréments passagers. Investissement également pour quelques hectomètres de bicouche. L'ensemble de ces travaux atteignant 75000 € et dépassant même le budget prévisionnel.

Cette année je souhaite qu'il y ait un strict respect des budgets alloués y compris au niveau de l'investissement voirie. Les commissions travaux et finance se réunissent prochainement, elles veilleront à mettre en œuvre ces recommandations. Les dotations de l'Etat étant en baisse, nous veillerons à une stricte gestion des deniers communaux.

C'est encore la rénovation de l'éclairage public, première tranche achevée avec ses économies attendues.

2016 c'est aussi pour les sapeurs-pompiers plusieurs interventions dont la dernière en date qui a marqué beaucoup d'entre nous : l'incendie de la boulangerie en plein centre du village, incendie spectaculaire heureusement maîtrisé avant que celui-ci ne se propage aux immeubles mitoyens. Plusieurs casernes sont intervenues dont Annonay avec sa grande échelle. Que tous ces pompiers bénévoles ou professionnels soient assurés de notre reconnaissance. Ces interventions montrent à quel point une caserne de proximité a toute son importance et nous espérons que la nôtre puisse perdurer mais comme vous le dirait mieux que moi Monsieur Delaygue, la relève en bénévoles est indispensable.

Lors de ce dernier sinistre, les Rochepaulois se sont montrés spontanément solidaires envers la famille Hérelie sinistrée. La commune accompagnera toute initiative privée, à défaut engagera une action publique afin que les Rochepaulois puissent continuer à s'approvisionner sur la commune.

2016 c'est aussi la mise en place du nouveau mode de ramassage des ordures ménagères. J'attire l'attention de tous sur la nécessité de disposer d'un bac individuel. Trop de personnes n'ont pas encore retiré le leur, avec la disparition progressive des bacs individuels certains auront tendance à déposer leurs sacs près des points de collecte permettant ainsi aux animaux errants de disséminer ces détritiques ménagers, rendant la tâche des employés communaux désagréable, pénible voire dangereuse. Il y va de la responsabilité et du sens civique de chacun. Des contrôles seront effectués par le SICTOM et si besoin suivie d'une verbalisation.

2016 c'est aussi de nouveaux transferts de compétences vers la Communauté de Communes : eau et assainissement et gestion du boulodrome.

Et pour 2017 ?

Toujours un programme d'investissement en matière de voirie, le gros chantier et le seul pratiquement compte tenu du coût, sera la réfection de la voie communale de Louveton très endommagée après Passe-Vite.

L'équipe communale étant toujours à même de poursuivre l'entretien des autres voies mais dans le cadre du budget de fonctionnement.

Une étude sera lancée sur la réhabilitation de la place de l'Eglise et de la montée du cimetière, étude suivie d'une phase de recherche de financement.

Un site Internet sera régulièrement actualisé, vous y trouverez toutes les informations administratives nécessaires, l'annonce des événements et animations se déroulant sur notre commune, les comptes-rendus des Conseils Municipaux entre autres. Merci à notre adjointe en charge de la Communication, Cécile Remacle.

Un projet en cours dont vous avez certainement déjà entendu parler : la transformation de l'Hôtel Mounard en résidence partagée afin de proposer 5 studios adaptés pour personnes âgées ou handicapées mais pas seulement. Un espace sera accessible à tout résident ou non. Ce projet a toute son importance dans une commune où l'âge moyen ne cesse d'augmenter, il doit permettre aux Rochepaulois qui le souhaitent de rompre leur isolement et d'intégrer un lieu confortable à loyer modéré en plein centre du village. Une convention pourra être signée avec un prestataire d'aide à domicile afin d'assurer une présence quotidienne sur le site. Ce projet sera confié au niveau gestion au CCAS communal.

Comme pour la Salle Polyvalente où nous sommes actuellement, on ne gardera que les murs pour un aménagement intérieur aux normes afin de pouvoir bénéficier d'aides conséquentes. Ce projet ne sera réalisé que si les financements nécessaires sont garantis.

A ce jour nous avons déposé des dossiers de demandes de subvention auprès de la Région et du Département qui nous a déjà versé une somme de 50000 € au titre de la dotation de solidarité rurale.

Un dossier sera déposé dans quelques jours à la Préfecture au titre de la DETR.

La CARSAT nous assure un prêt sur 20 ans sans intérêt si deux studios sont réservés à des personnes en situation de GIR 5 ou 6.

Nous avons également à finaliser des demandes auprès de la MSA et du SDE.

Les financeurs potentiels ne répondront présents que si ce lieu n'est pas une coquille vide, il nous faudra donc dès à présent prouver que des personnes sont intéressées et souhaiteraient intégrer ce lieu de vie qui n'est en rien comparable à une maison de retraite.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la Mairie afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

Avant de nous tourner vers le bar afin de déguster le verre de l'amitié, je félicite les quelques personnes assidues aux Conseils Municipaux, j'invite chacun d'entre vous à y participer, c'est une manifestation particulière de citoyenneté.

Merci et de nouveau bonne année 2017.